



**Commune de Belmont-sur-Lausanne
Municipalité**

**COMMUNICATIONS
au Conseil communal, séance du 2 novembre 2017**

Gustave Muheim

**Administration générale – Finances – Informatique –
Personnel – TL - Délégué aux affaires Lausanne Région**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

J'ai le plaisir de vous apporter le très cordial salut de votre Municipalité. Voici quelques informations qui devraient vous intéresser :

Budget 2018

« Les jeux sont faits, rien ne va plus ». Non, rassurez-vous, le chiffre prévisionnel final pour 2018 est dans le noir (env. 88'000.-), mais, car il y a un mais, après prélèvement sur le compte de régulation « facture sociale et péréquation intercommunale » d'un montant de Fr. 262'300.-. Un autre chiffre qui parle de lui-même : entre les comptes 2016 et le budget 2018, les deux postes précités augmentent de Fr. 600'000.-, soit plus de 3 points d'impôts, non-compris la hausse de la population.

Et comme une mauvaise nouvelle vient rarement seule, la décision d'hier du Conseil d'Etat de mettre en œuvre, en 2019, la réforme vaudoise de l'imposition des entreprises (RIE 3) pourrait impacter nos futures charges entre Fr. 500'000.- et un million. Pourquoi ? Parce que la réforme a été refusée sur le plan suisse au mois de février dernier, ce qui provoque une absence de participation de la Confédération tant que le nouveau projet fiscal PF 17 n'est pas adopté, ainsi qu'un report de l'imposition des entreprises à statuts fiscaux particuliers.

Mais à quelque chose malheur est bon : les subsides cantonaux pour les structures d'accueil vont augmenter, ce qui diminuera la facture des parents, mais pas celle des communes, principaux financeurs. Les déductions fiscales pour frais de garde prendront l'ascenseur, et les subsides et allocations familiales aussi. Quant aux entreprises, celles qui font du bénéfice vont moins être mises à contribution. Là aussi, la bourse communale sera impactée.

SM

Besoins de trésorerie

Pour financer le méga-chantier de la route cantonale qui traverse notre localité, nous venons de souscrire un emprunt de 5 millions pour 8 ans, au taux de 0.89 %, auprès de la BCV. Tout ou partie de la moitié devrait permettre de rembourser un emprunt de 2.5 millions qui vient à échéance en février prochain. Vous avez payé beaucoup d'impôts cette année ? Dites-vous que c'est pour la bonne cause, vous participez à l'augmentation de nos liquidités. Ce n'est pas votre cas ? Dites-vous que vous espérez pouvoir faire mieux la prochaine fois.



Rapport de la Municipalité sur sa gestion 2016

Lors de la séance du Conseil communal du 29 juin dernier, M. Didier Bérard a posé deux questions concernant le rapport de la Municipalité sur sa gestion 2016, soit :

- *Page 13 – Documents divers établis par le Greffe municipal : il était mentionné que le programme informatique mis en service en 2015, ne permettait plus de sortir les statistiques concernant les actes de mœurs, les déclarations de domicile ainsi que les autres déclarations.*

M. Bérard souhaitait qu'une solution soit trouvée pour que ces statistiques soient à nouveau disponibles.

En réponse nous pouvons vous informer qu'un complément a été opéré sur le programme en 2017 et que cette statistique sera à nouveau disponible mais sous une seule dénomination « déclarations diverses ».

- *Page 26 – Taxe déchets, statistiques des allégements : nombre de bénéficiaires de prestations complémentaires A.I était, pour 2016, de 188 alors qu'il était de 31 pour 2014 et de 29 pour 2015.*

M. Bérard s'étonnait du chiffre de 2016. S'agissait-il d'une erreur ou d'une très forte augmentation des bénéficiaires ?

Après contrôle, nous pouvons vous informer qu'il s'agit d'une erreur, les bénéficiaires pour 2016 sont au nombre de 18.



Chantier autoroutier A9

Tel qu'indiqué lors de votre dernière séance, le chantier du viaduc sur la Paudèze avance selon la planification de l'OFROU. Si l'on excepte la gêne sonore pour le voisinage, rien de négatif n'est constaté, ni nous a été signalé.

Quant aux oppositions à l'élargissement des tunnels et aux mesures d'allègement contre le bruit, la procédure sera longue. A ce jour, l'Office fédéral est à la 3^{ème} étape qui en compte 9. C'est à l'issue de celle-ci que nous connaissons le sort auxquelles seront vouées les remarques, et si un recours auprès des tribunaux devrait être engagé. Par mesure de prudence, nous avons inscrit un montant de Fr. 5'000.- au budget 2018, dans l'espoir qu'il sera « de trop », mais dans la crainte qu'il ne suffise pas !



Restructuration du réseau postal

L'information faite fin juin est toujours d'actualité : la Poste a l'intention de fermer l'Office de Belmont. Fin juillet, j'ai rencontré, avec notre Secrétaire municipale, les « porteurs de mauvaises nouvelles », puis en présence de la Municipalité, le 20 septembre. Contrairement à la pratique dans la Grèce Antique, nous n'avons pas tué les messagers.

Par contre, suite à une nouvelle rencontre avec Mme la Conseillère fédérale Doris Leuthard, notre Ministre a décidé de mettre en place un groupe restreint de travail, composé de représentants de la Poste, de l'Office fédéral concerné, des cantons, des villes et des communes. C'est dans ma fonction de vice-président de l'Association des communes suisses que je participe aux travaux, et les messagers précités ont accepté de suspendre le dossier « Belmont » jusqu'au rendu que nous devons produire fin mars 2018. Ma facette émotionnelle les en remercie.

Parallèlement, une motion demandant de rouvrir le dossier vient d'être acceptée par le Conseil des Etats, et des interpellations ont été déposées au Conseil national. Mais la plus grande prudence est de mise sur le résultat des travaux, la Poste agissant conformément aux décisions de 2010 des Chambres fédérales qui ont décidé que la Poste doit être « autoporteuse » dans ses activités, donc sans subventions. Une modification de ce principe de base impliquerait une participation financière de la Confédération, des cantons et, je vous le donne en mille, des communes !

Pour en revenir à Belmont, une information a été distribuée par nos buralistes à la clientèle. Le fascicule, « joliment » dénommé « ma Poste est là où je me trouve » est généraliste. Il ne préjuge en rien du devenir de notre Office. Mais soyez assurés que nous défendrons son maintien, « becs et ongles ». Et pour reprendre notre énoncé de fin juin dernier : *usez et abusez de la Poste de Belmont malgré ses horaires « compressés »*. Nos buralistes vous en seront reconnaissantes.



Pour conclure, à vos agendas et rendez-vous le 8 décembre prochain au local du feu, pour une « réédition anniversaire » du Téléthon. Papet vaudois et saucisse aux choux de fabrication maison vous feront saliver.

Un immense merci au Comité d'organisation, placé sous la houlette de l'instigateur, à savoir Claudy Moret, ancien Cdt du SDIS, du Conseil communal et de la Commission du feu. Vous voulez en savoir + ? RDV sur notre site Internet ! Un « tous ménages » est aussi au programme.

Je vous remercie de votre attention.

Gustave Muheim, syndic



Nathalie Greiner-Meylan

Sécurité (Protection civile - Pompiers [SDIS] – Police) –

Communication - Bâtiments communaux (sauf Temple, Espace Cancoires + Burenoz, UAPE et Collège) **-Vignes**

Patrouilleurs

Nom de code : RC 773

Missions : Sécurité des enfants

Signes distinctifs : chasubles jaunes et palettes interdiction générale de circuler

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Vous aurez évidemment reconnus dans mes propos liminaires, nos patrouilleurs, dont je salue ici l'un des membres de l'équipe, Madame Sandra Gillard.

C'est en effet sous son impulsion, et grâce à 4 autres volontaires, que la Municipalité a pu mettre en place ce service de patrouilleurs. Impossible de les louper : dès la rentrée d'août, et ce 5 fois par jours, hormis les mercredis, Mmes Bürge, Brughera, Genton et Gillard, ainsi que M. Berthoud, sécurisent, à tour de rôle, le passage à piétons à la hauteur de l'arrêt du bus « Le Belmont ».

Depuis la rentrée des vacances d'octobre, et au vu de l'avancement du chantier et de la fermeture de l'accès au Coin d'En Bas depuis la Rte des Monts-de-Lavaux, le passage a dû être déplacé devant l'Hôtel « Le Belmont ». Ce n'est donc pas moins de quelque 1'020 enfants par mois, en moyenne, qui traversent ainsi en toute sécurité et, avec eux, un grand nombre de nos habitants. Je tiens ici à les remercier tout particulièrement pour leur engagement et leur bonne humeur dans l'accomplissement de leur mission quotidienne qui, croyez-moi, n'est pas un long fleuve tranquille !

En effet, malgré toutes les mesures de sécurité prises dans le cadre du chantier RC773, force est de constater que le bon sens ne prévaut pas toujours chez certains automobilistes et encore moins le fair-play ! Agacés, pour ne pas dire excédés par les travaux en cours, ils se comportent de manière inconsiderée et mettent, par là même, en danger les piétons et les autres usagers de la route.

Bonjour bouchons et nez à nez de véhicules dans l'impossibilité de croiser ! Le non-respect récurrent de la signalisation lumineuse mise en place, nous a d'ailleurs obligés à faire appel à des Sécuritas dont la présence, aux heures de pointes, oblige les automobilistes à respecter les feux rouges ! La présence de notre police intercommunale a été renforcée et il leur a été demandé d'appliquer la tolérance zéro aux contrevenants. Les patrouilleurs resteront en place jusqu'à la fin des travaux prévus pour cette année, soit fin novembre, début décembre.

Ils reprendront très probablement leur palette au printemps prochain, en fonction des besoins de sécurité lorsque les travaux reprendront.



Commission consultative du feu

Le 31 décembre 2016, le Capitaine Yann Tornare, a démissionné de ses fonctions de Chef de site de la caserne de Belmont et a été remplacé par le Plt Didier Gerber. En sa qualité de « commandant sortant », il incombait au capitaine Tornare de siéger en qualité de délégué au sein de la Commission consultative du feu, en remplacement de M. Claudy Moret, lui-même ancien Cdt des pompiers de Belmont. Pour mémoire, ladite commission est composée d'un municipal et d'un membre de chaque commune désigné par les Municipalités respectives.

Cependant, Monsieur Tornare ayant dans l'intervalle déménagé dans une commune voisine, il ne peut de facto plus représenter notre commune au sein de la Commission consultative du feu.

Au vu des éléments invoqués, la Municipalité a pris le temps de la réflexion et il lui est apparu important que l'organe législatif ait un représentant au sein de cette commission, comme cela est déjà le cas pour le Conseil intercommunal de l'Association Sécurité Est Lausannois et la Commission régionale de protection civile. Dès lors, et sur proposition de la CCAR, la Municipalité a décidé de nommer Monsieur le Conseiller Christian Stutz en qualité de membre de la commission consultative du feu. Il succédera ainsi à Monsieur Claudy Moret au 1er janvier 2018. J'en profite pour remercier ici très vivement tant MM. Moret que Tornare pour tout le travail accompli depuis de longues années dans les différentes fonctions du Service de défense incendie et pour le soutien apporté à la Municipalité.



Vin communal

Millésime 2017 : si la quantité est un « copié collé » de 2015, soit environ 30% en moyenne de production en moins, la qualité est d'ores et déjà pressentie comme celle d'une année exceptionnelle ! La profession est unanime : cette récolte fera partie des toutes grandes années !

Quelques considérations plus techniques sur la vigne et le raisin de cette récolte 2017 : après les gelées d'avril, la chaleur qui a suivi, et ce également tout au long de l'été, a permis aux raisins survivants de se développer normalement et de combler le retard. Par ailleurs, les vendanges en avance cette année, se sont déroulées dans des conditions extraordinaires de soleil et de douceur.

Dans ce contexte, les teneurs en sucre sont excellentes, voire élevées, tandis que les acidités agréables viennent compléter une parfaite maturité phénolique (c'est-à-dire la maturité entre la peau, les pépins et la chair du raisin).

Pour la suite et bien c'est autour d'un verre que je vous invite à venir découvrir ce futur millésime 2017...mais pour cela il faudra patienter encore un peu !



Je vous remercie de votre attention.

Nathalie Greiner-Meylan, municipale



Chantal Dupertuis

Affaires sociales - Culture - Jeunesse (y.c. UAPE, transports scolaires) - **Paroisses - Bâtiments communaux** (Temple, Espace Cancoires + Burenoz, UAPE et Collège) - **Domaines et Forêts**

Accueil parascolaire

Quelques informations concernant les structures d'accueil parascolaires.

Lors de la rentrée scolaire 2017-2018, qui a eu lieu le 21 août dernier, 316 enfants ont repris le chemin de l'école.

Comme les années antérieures, de nombreuses inscriptions pour l'accueil parascolaire sont parvenues à l'Administration. Dans l'attente des horaires définitifs, principalement pour les 7 et 8 H, les parents avaient une semaine supplémentaire, pas toujours respectée, pour confirmer ces inscriptions.

Afin d'être au plus près de la réalité, j'ai pris la situation au 12 septembre et voici les effectifs :

- Réfectoire scolaire : 103 enfants soit entre 70 et 90 enfants/jour
- Réfectoire pique-nique : 25 enfants soit entre 11 et 19 enfants/jour
- UAPE 1H : 24 enfants
- UAPE 2H : 26 enfants
- UAPE 3-6H : 59 enfants

Ainsi, sur les 316 écoliers de Belmont, 237 fréquentent les structures parascolaires soit plus de 2/3 !

Le taux d'occupation maximum, toutes structures confondues, est pour le repas de midi avec des pics pour le mardi et le jeudi. Le mercredi midi, tous les enfants (UAPE-réfectoire) prennent leur repas encadrés par le personnel éducatif de l'UAPE et d'un auxiliaire du réfectoire qui connaît bien son groupe.

Durant la semaine (sauf le mercredi), l'accès à la bibliothèque scolaire est toujours possible, de 12h00 à 13h30, pour les enfants inscrits au réfectoire.



Divers

En mémoire de leur ami disparu dernièrement, quelques jeunes adultes de Belmont ont souhaité planter un arbre à la Rotonde des Bas-Monts, lieu où ils avaient l'habitude de se retrouver.

Après validation par la Municipalité, le choix s'est porté sur un tilleul qui a été planté, samedi 21 octobre, en présence de nombreuses personnes. Cette action a été entièrement prise en charge par les amis du défunt.



Je vous remercie de votre attention.

Chantal Dupertuis, municipale.



Philippe Michelet

Services industriels, Travaux publics, Assainissement et protection de l'environnement, Espaces verts

Voici quelques informations sur les travaux en cours.

RC 773

Génie civil

Les travaux de génie civil sur le secteur entre le chemin des Grands Champs et le chemin du Pâquis sont terminés. Cette phase nous a permis la mise à neuf des réseaux souterrains, la mise en place des supports des parois antibruit ainsi que la réfection totale du trottoir.

Dans l'attente de la fin des travaux de la 1ère étape de l'estacade nous avons réalisé la mise à neuf des réseaux souterrains au chemin du Piaget et au Coin d'en Bas ainsi que la réfection de ce dernier.

Les travaux se poursuivent actuellement entre le chemin du Pâquis et le Garage de Belmont. Cette phase devrait se terminer le 10 novembre. Dès le 13 novembre, les travaux s'effectueront sur la chaussée lac entre le Garage de Belmont et le début de l'estacade pour une durée d'environ 3 semaines. Dans ce même temps, le chemin du Piaget sera remis en état et accessible pour la fin novembre.

La poursuite des travaux de génie civil, en décembre, sera planifiée au fur et à mesure des prévisions météorologiques.

Estacade

Actuellement, les travaux se déroulent sur la 3ème et dernière étape. Ils se déroulent normalement et la fin est prévue vers la fin novembre. A l'exception de la pose des parois antibruit, les deux premières étapes sont entièrement terminées. Les travaux entre l'estacade et le chemin des Pralets seront réalisés au printemps 2018.

Circulation

La régulation du trafic par des feux lumineux, sur la longueur de la traversée du village, s'est avérée extrêmement délicate malgré la synchronisation de ceux-ci. Cependant, aux heures de pointe les temps d'attente mesurés ont rarement excédé 4 minutes. Les embouteillages ont été provoqués par le comportement des automobilistes. A la suite de ce constat, nous avons, en accord avec la police, mandaté une société de sécurité afin d'assurer la présence d'agents aux heures de pointe. Leur action était d'éviter que des automobilistes continuent de passer au feu rouge, ce qui avait été détecté comme cause principale du problème.

A la suite de ces dispositions, la fluidité du trafic a été rétablie et le retard des bus TL a pu être ramené à un maximum de 5 minutes.

En complément à ces mesures, les patrouilleurs scolaires ont participé très activement à la sécurisation des passages à piétons aux heures scolaires. Je tiens à les remercier pour leur engagement ainsi que pour la souplesse dont ils ont fait preuve pour s'adapter aux contraintes du chantier.



Flonzel

Les travaux entre le dépotoir et l'exutoire du Flonzel, via le chemin du Blessoney, et les propriétés privées sont terminés. Un contrôle du collecteur EU, existant sur le tronçon en travaux, a permis de constater son mauvais état. Nous en avons profité pour le changer.

Les travaux se poursuivent sur le Flonzel, entre le chemin de la Chavanne et le chemin des Ecaravez. Une interruption de la circulation de transit au niveau du chemin des Bourlaies sera nécessaire dès le 13 novembre 2017, jusqu'à la fin du mois. Une information sera faite aux riverains concernés.



Parcelle 140 Route des Chaffeises

Nous avons constaté des signes de mouvements de terrain sur la route, à la hauteur de la parcelle 140. Mandat a été donné au bureau Karakas et Français pour effectuer une analyse de cet endroit et nous conseiller sur les mesures à prendre si nécessaire.

✍

Je vous remercie de votre attention.

Philippe Michelet, municipal

✍

Catherine Schiesser

Aménagement et gestion du territoire (Police des constructions et Urbanisme)

Pas de communication